



Printemps des artistes

Concours de peintres dans la rue 2023

Le Centre culturel des Carmes, service culturel de la Ville de Langon organise, dans le cadre de l'évènement « Le Printemps des Artistes » un concours de peintres dans la rue, le samedi 15 avril 2023.

Thème du concours : « *Du côté de la plaine, comme une alose entre des joncs, la Garonne luit.* »
François Mauriac, La Chair et le sang.

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : L'inscription au concours est gratuite. Il est ouvert à tout artiste. Il comporte deux catégories de participants : une catégorie « adultes » et une catégorie « juniors » de moins de 16 ans (placés sous la responsabilité des parents). A noter que le concours sera annulé en cas de pluie.

Article 2 : L'œuvre est réalisée sur un support vierge et dans le temps imparti de 11h à 15h30. Le format est libre et toutes les techniques picturales sont admises : aquarelle, huile, dessin (crayon, pastel, fusain, encre...). Le matériel de peinture est entièrement fourni par le candidat.

Article 3 : Les inscriptions sont ouvertes le jour de l'évènement, sur place, de 10h à 11h. Les personnes intéressées doivent remplir, signer la demande d'inscription et la remettre au Centre culturel des Carmes. Le matin du concours, les candidats se présenteront avec leurs supports vierges à l'accueil du Centre culturel des Carmes entre 10h et 11h. Le support sera marqué par les organisateurs et un numéro sera attribué à chaque artiste.

Article 4 : L'artiste peindra sur le thème mentionné ci-dessus et s'installera dans le périmètre de la Ville de Langon.

Article 6 : les œuvres réalisées seront déposées au centre culturel pour 16h00, devant la salle d'exposition.

Article 7 : le jury composé d'une enseignante d'arts plastiques, d'une restauratrice de tableaux également en charge de l'accueil des expositions du centre culturel et d'artistes locaux, se réunira à partir de 16h00, au centre culturel. Les notes seront attribuées selon les critères mentionnés dans l'article 10. La lecture du palmarès et la remise des prix auront lieu à 17h30.

Article 8 : Les décisions du jury sont sans appel.

Article 9 : Le jour de l'évènement, un photographe prendra des photos des peintres et de leurs peintures. En acceptant ce règlement, le peintre accepte de céder son droit à l'image pour la communication autour de l'évènement.

Article 10 : Les prix attribués se répartissent de la manière suivante :

Prix adultes :

- Prix « Maîtrise technique » : Beau livre d'art et 2 places pour le concert de Pascual Gallo du 12 mai 2023 au Centre culturel des Carmes.
- Prix créativité et originalité : Beau livre d'art et 2 places pour le concert de Pascual Gallo du 12 mai 2023 au Centre culturel des Carmes.

Prix Juniors :

- Enfants de 6 à 10 ans : Beau livre d'art et 2 places au choix pour « La Serpillère de Monsieur Mutt » (29 avril) ou « Sauvage » (23 mai) au centre culturel des Carmes.
- Adolescents de 11 à 16 ans : Beau livre d'art et 2 places au choix pour « La Serpillère de Monsieur Mutt » (29 avril) ou « Sauvage » (23 mai) au centre culturel des Carmes.



Numéro Attribué
(cadre réservé
à l'organisation)

**Concours de peintres dans la rue
BULLETIN D'INSCRIPTION SAMEDI 15 AVRIL 2023**

Je concours dans la catégorie :

Adultes (+ de 16 ans)

Juniors (de 6 à 16 ans)

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

Courriel

**Je souhaite participer au concours « Peintres dans la rue »
le samedi 15 avril 2023**

Date et signature

Précédées de la mention « lu et approuvé », j'accepte le règlement du concours

Si vous êtes mineur

Nom du représentant légal :

.....

Signature du représentant légal :

Bulletin à remettre au Centre culturel le jour du concours
au moment de l'inscription

!

Contact organisation :
Centre culturel des Carmes, 8 place des Carmes, 33210 Langon
Ou par mail printempsdesartistes@lescarmes.fr
(05 56 63 14 45)

